



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LE POUGET  
N°2023 -20**

**Objet :**

**Budget Primitif 2023 Commune**

Date de la convocation : 30/03/2023  
Nombre de conseillers en exercice : 18  
Nombre de présents : 13  
Nombre de votants : 17

Votes	
Pour	16
Contre	0
Abstention	1

**L'an deux mille vingt-trois et le six avril à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

**Étaient présents :** ALVERGNE Brice, BARRAL Thibaut, BONNET Cendrine, BOURBOUJAS Françoise, CLAVEL Inès, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, MANDON Éric, MARY Julien, PARRA Christophe, RENOARD Nathalie, OUILLE Laurent, ORTUNO Thierry

**Étaient absents excusés :** CORIA Mathieu (donne pouvoir à PARRA Christophe), LAFON Alain (donne pouvoir à MANDON Éric) BONIOL Karine (donne pouvoir à ALVERGNE Brice), VALERO Fanny (donne pouvoir à BOURBOUJAS Françoise)

Absent : REKKAB Claude,

Mme CUTANDA Josette est désignée secrétaire de séance.

Suite à la présentation du budget 2023, Monsieur le Maire rappelle les propositions par section équilibrées en dépenses et recettes :

- Fonctionnement : dépenses/recettes : 2 681 141.22€
- Investissement : dépenses/recettes : 669 141.86€

Monsieur le Maire propose au vote :

**Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**ADOPTE** le budget primitif 2023 de la commune de Le Pouget, tel que présenté en annexe,

**DIT** que la présente délibération sera transmise en Sous-Préfecture pour contrôle de légalité.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.*

Fait et délibéré, séance du 6 avril 2023  
Le Maire  
Thibaut BARRAL





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Mairie du POUGET**

Numéro SIRET : 21340210000019

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Coeur d'Hérault

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**  
 **voté par nature**



**BUDGET Mairie du POUGET**

**ANNEE 2023**

**SOMMAIRE**

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan			X
A1 - Présentation croisée par fonction		X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours		X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X	
A4 - Etat des provisions		X	
A5 - Etalement des provisions		X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement		X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement		X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement		X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement		X	
A8 - Etat des charges transférées		X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X	
B - Engagements hors bilan			X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X	
B1.6 - Etat des engagements reçus		X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X	
C - Autres éléments d'informations			X
C1 - Etat du personnel		X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X	

**SOMMAIRE**

**IV. ANNEXES**

	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	X	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> </tr> </table>					3	4	2	1	0	<b>Mairie du POUGET</b> <b>BP 2023</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
				3	4	2	1	0			

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 156
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	56
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de communes Vallée de l'Hérault	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
992 444,00	1 184 030,00	549,17	882,54

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	844,69	708,00
2	Produits des impositions directes/population	401,53	420,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	897,49	900,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	39,34	283,00
5	Encours de dette/population	183,87	698,00
6	DGF/population	167,60	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5741	0,5150
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9617	0,8720
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,0400	0,3140
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2048	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
    - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	2 681 141,22	2 255 179,30
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		425 961,92
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	2 681 141,22	2 681 141,22

**INVESTISSEMENT**

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	669 141,86	626 421,22
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		42 720,64
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	669 141,86	669 141,86
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>3 350 283,08</b>	<b>3 350 283,08</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	566 726,34		709 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilé	1 166 240,00		1 208 700,00		
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	331 800,00		362 000,00		
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 064 766,34</b>	<b>0,00</b>	<b>2 279 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	9 923,66		12 500,00		
67	Charges exceptionnelles	6 600,00		6 520,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	12 649,41		15 000,00		
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>2 093 939,41</b>	<b>0,00</b>	<b>2 313 720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	171 197,78		349 151,22		
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	18 270,00		18 270,00		
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>189 467,78</b>	<b>0,00</b>	<b>367 421,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 283 407,19</b>	<b>0,00</b>	<b>2 681 141,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>0,00</b>
---	---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>0,00</b>
--	---	-------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	58 400,00		83 000,00		
70	Produits des services, domaine et vent	371 300,00		345 500,00		
73	Impôts et taxes	1 021 024,00		1 177 500,00		
74	Dotations, subventions et participations	541 328,00		603 500,00		
75	Autres produits de gestion courante	10 710,00		15 010,00		
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 002 762,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 224 510,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	10,00		10,00		
77	Produits exceptionnels	12 000,00		10 659,30		
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>2 014 772,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 235 179,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	20 000,00		20 000,00		
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 034 772,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 255 179,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>425 961,92</b>
---	---	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>425 961,92</b>
--	---	-------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**

**II**  
**A3**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	52 634,56		127 000,00		
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	533 500,00		454 641,86		
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>586 134,56</b>	<b>0,00</b>	<b>581 641,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	50 365,44		67 500,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>50 365,44</b>	<b>0,00</b>	<b>67 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>636 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>649 141,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	20 000,00		20 000,00		
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>656 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>669 141,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**

**+** **0,00**

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

**=** **0,00**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	44 900,00		74 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	150 000,00		105 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>194 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>179 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	60 000,00		80 000,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
<b>Total des recettes financières</b>		<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>254 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>259 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	171 197,78		349 151,22		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	18 270,00		18 270,00		
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>189 467,78</b>	<b>0,00</b>	<b>367 421,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>444 367,78</b>	<b>0,00</b>	<b>626 421,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**

**+** **42 720,64**

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

**=** **42 720,64**

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)**

**347 421,22**

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	II
<b>BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	B1

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	709 000,00		709 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 208 700,00		1 208 700,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	362 000,00		362 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	12 500,00		12 500,00
67	Charges exceptionnelles	6 520,00		6 520,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		18 270,00	18 270,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		349 151,22	349 151,22
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>2 313 720,00</b>	<b>367 421,22</b>	<b>2 681 141,22</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>0,00</b>
---	---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>2 681 141,22</b>
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	67 500,00		67 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	127 000,00		127 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	454 641,86	20 000,00	474 641,86
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>649 141,86</b>	<b>20 000,00</b>	<b>669 141,86</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>0,00</b>
--	---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>669 141,86</b>
---	---	-------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	83 000,00		83 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	345 500,00		345 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	1 177 500,00		1 177 500,00
74	Dotations, subventions et participations	603 500,00		603 500,00
75	Autres produits de gestion courante	15 010,00		15 010,00
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	10 659,30		10 659,30
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>2 235 179,30</b>	<b>20 000,00</b>	<b>2 255 179,30</b>

	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>425 961,92</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 681 141,22</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00		80 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	74 000,00		74 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	105 000,00		105 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		18 270,00	18 270,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		349 151,22	349 151,22
024	Produits des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>259 000,00</b>	<b>367 421,22</b>	<b>626 421,22</b>

	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>42 720,64</b>
	+
<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>669 141,86</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>566 726,34</b>	<b>709 000,00</b>	
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à	80 000,00	80 000,00	
60611	Eau et assainissement	19 000,00	20 000,00	
60612	Energie - Electricité	95 000,00	130 000,00	
60621	Combustibles	11 000,00	15 000,00	
60622	Carburants	7 576,34	7 500,00	
60623	Alimentations	3 500,00	5 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	10 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	41 500,00	60 000,00	
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	15 000,00	
60636	Vêtements de travail	2 000,00	3 000,00	
6064	Fournitures administratives	4 500,00	5 000,00	
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	1 000,00	1 000,00	
6067	Fournitures scolaires	13 900,00	15 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	4 000,00	
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	80 000,00	
6135	Locations mobilières	7 500,00	7 000,00	
61521	Terrains	2 500,00	5 000,00	
615221	Bâtiments publics	14 000,00	15 000,00	
615231	Voiries	2 000,00	5 000,00	
615232	Réseaux		2 000,00	
61551	Matériel roulant	5 000,00	4 000,00	
6156	Maintenance	15 000,00	15 000,00	
6161	Multirisques	9 000,00	12 000,00	
6168	Autres	3 300,00	2 000,00	
6182	Documentation générale et technique	1 100,00	1 500,00	
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00		
6185	Frais de colloques et séminaires	100,00		
6188	Autres frais divers	10 000,00	5 000,00	
6226	Honoraires	5 000,00	20 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	75 000,00	75 000,00	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	10 000,00	
6248	Divers	7 000,00	5 000,00	
6251	Voyages et déplacements	8 000,00	15 000,00	
6257	Réceptions	7 000,00	4 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 500,00	
6262	Frais de télécommunications	10 100,00	10 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	650,00	1 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	14 000,00	20 000,00	
63512	Taxes foncières	15 000,00	17 000,00	
63513	Autres impôts locaux	2 500,00	3 000,00	
<b>012</b>	<b>Chargés de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 166 240,00</b>	<b>1 208 700,00</b>	
6218	Autres personnel extérieur	30 500,00	25 000,00	
6332	Cotisations versées au FNAL		1 000,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	10 000,00	12 000,00	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém		2 000,00	
6411	Personnel titulaire	570 000,00	590 000,00	
6413	Personnel non titulaire	160 000,00	190 000,00	
6415	Indemnité inflation	3 300,00		
64168	Autres emplois d'insertion	55 000,00	50 000,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	118 000,00	120 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	160 000,00	170 000,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	6 500,00		

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	40 000,00	
6456	Versement au FNC du supplément familial	15 000,00	5 000,00	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 740,00	1 700,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	2 000,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>331 800,00</b>	<b>362 000,00</b>	
6512	Droits d'utilisation – Informatique en nuage	6 000,00	5 000,00	
6531	Indemnités	63 500,00	65 000,00	
6533	Cotisations de retraite		3 000,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron		7 000,00	
6535	Formation		5 000,00	
6553	Service d'incendie	47 700,00	50 500,00	
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	193 000,00	200 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	500,00	
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	21 000,00	25 000,00	
65888	Autres	100,00	1 000,00	
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'</b>			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>2 064 766,34</b>	<b>2 279 700,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>9 923,66</b>	<b>12 500,00</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 923,66	12 500,00	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>6 600,00</b>	<b>6 520,00</b>	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	500,00	
67441	aux budg. ann. & régies dotées seule autor	6 000,00	5 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	520,00	
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>12 649,41</b>	<b>15 000,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e</b>		<b>2 093 939,41</b>	<b>2 313 720,00</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>171 197,78</b>	<b>349 151,22</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>18 270,00</b>	<b>18 270,00</b>	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	18 270,00	18 270,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>189 467,78</b>	<b>367 421,22</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>189 467,78</b>	<b>367 421,22</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>= DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>2 283 407,19</b>	<b>2 681 141,22</b>	<b>0,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>2 681 141,22</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

<b>Chap. / Art.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire budget précédent</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote</b>
-----------------------------	----------------	--	-----------------------------------	-------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>58 400,00</b>	<b>83 000,00</b>	
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	55 000,00	80 000,00	
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr	3 400,00	3 000,00	
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et vente</b>	<b>371 300,00</b>	<b>345 500,00</b>	
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	5 000,00	5 000,00	
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	20 000,00	18 000,00	
70632	A caractère de loisirs	185 000,00	200 000,00	
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	95 000,00	80 000,00	
70682	Locations de compteurs	2 500,00	2 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	800,00		
70848	aux autres organismes	61 000,00	40 000,00	
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	2 000,00	500,00	
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 021 024,00</b>	<b>1 177 500,00</b>	
73111	Impôts directs locaux	850 386,00	1 030 000,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	500,00	
73211	Attribution de compensation	68 138,00	45 000,00	
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	25 000,00	25 000,00	
7336	Droits de place	500,00	500,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques	26 000,00	26 500,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électric	50 000,00	50 000,00	
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>541 328,00</b>	<b>603 500,00</b>	
7411	Dotation forfaitaire	170 908,00	172 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	108 385,00	100 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	87 389,00	100 000,00	
74718	Autres	800,00		
74741	Communes membres du GFP	80 846,00	80 000,00	
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe	90 000,00	120 000,00	
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	1 000,00	1 000,00	
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	2 000,00	500,00	
7488	Autres attributions et participations		30 000,00	
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>10 710,00</b>	<b>15 010,00</b>	
752	Revenus des immeubles	10 700,00	15 000,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	10,00	10,00	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>2 002 762,00</b>	<b>2 224 510,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>	
7621	Prod. des autres immo. fin. encaissé à l'éc	10,00	10,00	
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>12 000,00</b>	<b>10 659,30</b>	
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	2 000,00	2 659,30	
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	8 000,00	
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>2 014 772,00</b>	<b>2 235 179,30</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		2 034 772,00	2 255 179,30	0,00

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	+	0,00
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	425 961,92
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	2 681 141,22

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors op</b>	<b>52 634,56</b>	<b>127 000,00</b>	
2031	Frais d'études	49 634,56	118 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	9 000,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (ho</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opér</b>	<b>533 500,00</b>	<b>454 641,86</b>	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00	3 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de	2 500,00	30 000,00	
21311	Hôtel de ville	7 000,00		
21312	Bâtiments scolaires	16 000,00	37 500,00	
21316	Equipements du cimetière	4 500,00	4 500,00	
21318	Autres bâtiments publics	132 000,00	42 641,86	
2151	Réseaux de voirie	200 000,00	170 000,00	
2152	Installations de voirie	56 200,00	24 000,00	
21533	Réseaux câblés		9 000,00	
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	40 000,00	68 000,00	
2181	Install.générales,agencement & aménagem		10 000,00	
2182	Matériel de transport	15 000,00	19 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 000,00	10 000,00	
2184	Mobilier	13 800,00	23 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	18 500,00	4 000,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opératio</b>			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>586 134,56</b>	<b>581 641,86</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>50 365,44</b>	<b>67 500,00</b>	
1641	Emprunts en euros	50 365,44	67 500,00	
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses Imprévues</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>50 365,44</b>	<b>67 500,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>636 500,00</b>	<b>649 141,86</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre section</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	
	<b>Charges transférées</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	
21312	Bâtiments scolaires	4 000,00	4 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	6 000,00	6 000,00	
2152	Installations de voirie	10 000,00	10 000,00	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		656 500,00	669 141,86	0,00

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	+	0,00
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	669 141,86

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>44 900,00</b>	<b>74 000,00</b>	
1311	Etat et établissements nationaux		15 000,00	
1321	Etats et établissements nationaux	2 900,00	16 000,00	
1322	Régions	6 000,00	1 000,00	
1323	Départements	18 000,00	20 000,00	
13251	GFP de rattachement		17 000,00	
1328	Autres	18 000,00	5 000,00	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 165)</b>	<b>150 000,00</b>	<b>105 000,00</b>	
1641	Emprunts en euros	150 000,00	105 000,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>194 900,00</b>	<b>179 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>60 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	
10222	FCTVA	10 000,00	10 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	70 000,00	
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférables</b>			
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>60 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>254 900,00</b>	<b>259 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>171 197,78</b>	<b>349 151,22</b>	
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>18 270,00</b>	<b>18 270,00</b>	
28031	Frais d'études	8 604,00	8 604,00	
280422	Bâtiments et installations	9 666,00	9 666,00	
<b>TOTAL DES PRÉLEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>189 467,78</b>	<b>367 421,22</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>189 467,78</b>	<b>367 421,22</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>444 367,78</b>	<b>626 421,22</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	+	0,00
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	42 720,64
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	669 141,86

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°**

**LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Réalizations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	d

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	
---	--

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 01/01/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					735 000,00									
1641 Emprunts en euros					735 000,00									
00000045925	CREDIT AGRICOLE MUTUELLE DU LA	20/05/2014		20/09/2014	360 000,00	F		3,70	3,70	EUR	T	P	N	A-1
00000045935	CREDIT AGRICOLE MUTUELLE DU LA	20/05/2014		20/08/2014	50 000,00	F		3,11	3,11	EUR	T	P	N	A-1
00001493015	CREDIT AGRICOLE MUTUELLE DU LA	20/01/2017		20/01/2017	145 000,00	F		1,27	1,27	EUR	T	P	N	A-1
MON537895EUR	LA BANQUE POSTALE	28/08/2021		01/12/2021	80 000,00	F		0,58	0,58	EUR	T	P	N	A-1
MON542002EUR0543898	LA BANQUE POSTALE	10/06/2022		01/10/2022	100 000,00	F		1,69	1,69	EUR	T	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					735 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).  
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.  
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Cou ver ture 7 ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant d0 au 01/01/2023	Durée réel- diliée (en an- nées)	Taux d'intérêt				Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				446 014,46					62 370,55	9 572,73		7 197,18	
1641 Emprunts en euros				446 014,46					62 370,55	9 572,73		7 197,18	
00000045925	N			180 526,01	6,71	F	3,70	25 067,37	6 342,15	199,71		6 149,97	
00000045935	N			8 522,07	1,63	F	3,11	5 637,27	199,71			170,18	
00001493015	N			90 286,09	9,05	F	1,27	9 530,55	1 101,37			877,03	
MON537895EUR	N			70 251,72	8,92	F	0,58	7 849,64	390,40				
MON542002EUR/0543898	N			96 428,57	6,75	F	1,69	14 285,72	1 539,10				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				446 014,46					62 370,55	9 572,73		7 197,18	
TOTAL GENERAL													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture " catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).  
(11) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(12) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.  
(13) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
(14) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat de décaissement et comptabilisés à l'article 668.  
(15) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat de décaissement et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>IV</b>	<b>A2.3</b>

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (1)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		
		<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>		<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nb produits	% de l'encours						
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb prod.		4					
	% enc.							
	Mtt €							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.							
	% enc.							
	Mtt €							
(C) Option d'échange (swapion)	Nb prod.							
	% enc.							
	Mtt €							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.							
	% enc.							
	Mtt €							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.							
	% enc.							
	Mtt €							
(F) Autres types de structures	Nb prod.							
	% enc.							
	Mtt €							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2023 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>		<b>A2.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2023	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Taux fixe (total)												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).  
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.  
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.  
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b>Après des organismes de droit privé</b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b>Après des organismes de droit public</b>					
Néant					
<b>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.7 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglés en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b> <b>ETAT DES PROVISIONS</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	
	<b>A3</b> <b>A4</b> <b>A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

**CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE**

<b>Biens de faible valeur</b>		Délibération du
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
NEANT		

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>		<b>A3 A4 A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		67 500,00	0,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		67 500,00	0,00
1641	Emprunts en euros	67 500,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	67 500,00			67 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		III	447 421,22
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			0,00
10222	FCTVA	80 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		70 000,00	0,00
		367 421,22	0,00
28031	Frais d'études	8 604,00	0,00
280422	Bâtiments et installations	9 666,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	349 151,22	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>447 421,22</b>		<b>42 720,64</b>		<b>490 141,86</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II 67 500,00
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV 490 141,86
<b>Solde</b>	V = IV - II (6) 422 641,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

<b>RÉCETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
<b>Dotations et participations reçues</b>		
74	Dotations, subventions et participations	
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
<b>Total des recettes réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>	
	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>	
020	Dépenses imprévues	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>	
	<b>Dotations et subventions reçues</b>	
	<b>Autres recettes éventuelles</b>	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

<b>Exercice</b>	<b>Nature de la dépense transférée</b>	<b>Durée de l'état. (en mois)</b>	<b>Date de la délib.</b>	<b>Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)</b>	<b>Montant amorti au titre des exercices précédents (II)</b>	<b>Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)</b>	<b>Solde (1)</b>
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>Exercice</b>	<b>Nature de la dépense transférée</b>	<b>Durée de l'état. (en mois)</b>	<b>Date de la délib.</b>	<b>Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)</b>	<b>Montant amorti au titre des exercices précédents (II)</b>	<b>Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)</b>	<b>Solde (1)</b>
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2023 (2)	Restes à réaliser 2022 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
	NEANT				
	<b>RECETTES (b)</b>				
	NEANT				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>		IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>		B1.1

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
<b>Totaux généraux</b>						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>IV</b>
	<b>B1.1</b>

**L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	-Taux Initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice (8)	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	71 943,28
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>71 943,28</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>2 235 179,30</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II * 100</b>	<b>3,22</b>
---	-------------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		
		B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

**B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant	Total (2)
					2024	2025	2026	2027			
NEANT											

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

**B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2023	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAI</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	
	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2023 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2023. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

**B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2023	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>		<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
NEANT			<b>INVESTISSEMENT</b>		
NEANT			<b>FONCTIONNEMENT</b>		
NEANT					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1 B2.2 B3</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

<b>Libellé de la recette :</b>			
<b>Reste à employer au 01/01/2023 :</b>			
<b>Recettes</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
<b>Total Recettes :</b>			
<b>Dépenses</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
<b>Total Dépenses :</b>			
<b>Reste à employer au 31/12/2023 :</b>			

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/2023 :</b>			
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>TOTAL Dépenses</b>	
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/2023 :</b>			

IV - ANNEXES		IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>		C1

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>ADMINISTRATIVE</b>							
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	6,00	1,00	7,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00	1,00	2,00			
ATTACHE TERRITORIAL	A	3,00		3,00			
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	2,00		2,00			
<b>TECHNIQUE</b>							
ADJOINT TECHNIQUE	C	5,00	5,00	10,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	4,00	6,00			
TECHNICIEN	C	2,00	1,00	3,00			
<b>ANIMATION</b>	B	1,00		1,00			
ADJOINT D'ANIMATION	C	4,00	4,00	8,00			
CULTUREL	C	4,00	4,00	8,00			
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00			
<b>POLICE MUNICIPALE</b>							
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00		1,00			
BRIGADIER PRINCIPAL	C	2,00		2,00			
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	1,00		1,00			
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>18,00</b>	<b>10,00</b>	<b>28,00</b>			

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.  
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>		IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>		C1

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	374		A	
ADJOINT DANIMATION	C	ANIM	367		A	
ADJOINT DANIMATION (AV. JANV. 2022)	C	ANIM	371		A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367		A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	354		A	
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	TECH	367		A	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	TECH	354		A	
AGENT D'ACCUEIL CAMPING	C	TECH	446		A	
ANIMATEUR ALSH		ANIM			A	
ANIMATEUR CENTRE DE LOISIRS		ANIM			A	
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	ANIM	573		A	
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525		A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/10/12023</b>	
	<b>IV</b>
	<b>C1</b>

(1) CATEGORIES : A, B et C  
(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
S : Social

MS : Médico-social  
MT : Médico-technique  
SP : Sportif

CULT : Culturel  
ANIM : Animation

PM : Police  
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
- 110 : article 110 collaborateurs de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
- A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détenition d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.1</b> <b>C3.2</b> <b>C3.3</b> <b>C3.4</b>

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
NEANT			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

### D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2022	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2022 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2022 (%)
TFPB	1 737 000,000	11,204 %	48,700 %	1,037 %	845 919,000	12,357 %
TFPNB	114 500,000	7,009 %	77,570 %	0,649 %	88 817,000	7,704 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
Taxe d'habitation résidence secondaire	204 551,000	7,100 %	17,250 %	2,985 %	35 285,000	10,300 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 056 051,000</b>	<b>10,935 %</b>			<b>970 021,000</b>	<b>11,898 %</b>

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 18  
 Nombre de membres présents : 13  
 Nombre de suffrages exprimés : 17  
 VOTES - Pour : 16  
 Contre : 0  
 Abstentions : 1

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par le Maire ,  
 A Le Pouget, le 06/04/2023  
 le Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 A Le Pouget, le 06/04/2023



Les membres du Conseil Municipal

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
ALVERGNE Brice		LAFON Alain (donne pouvoir à Éric MANDON)	
BARRAL Thibaut		MANDON Éric	
BONIOL Karine (donne pouvoir à Brice ALVERGNE)		MARY Julien	
BONNET Cendrine		ORTUNO Thierry	
BOURBOUJAS Françoise		OULLIE Laurent	
CLAVEL Inès		PARRA Christophe	
CORIA Mathieu (donne pouvoir à Christophe PARRA)		REKKAB Claude	
CUTANDA Josette		RENOUARD Nathalie	
DESCAMPS Danièle		VALERO Fanny (donne pouvoir à Françoise BOUBOUJAS)	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

A Le Pouget, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_